

LA MANUFACTURE DE FILMS @ MAIN FILM

LA MANUFACTURE DE FILMS est un programme de soutien qui renouvelle notre rapport avec le cinéma en tant que forme d'art. Il a pour mission de situer le processus de création relié à la recherche et à l'expérimentation au centre du travail créatif. Le produit final devient alors un simple résultat qui découle du processus de création. L'idée est ainsi d'être en mesure de voir et vivre l'expérience créative à un autre niveau.

L'objectif est de soutenir les cinéastes qui souhaitent explorer, approfondir et développer leur propre langage créatif et qu'ils puissent être en mesure de nourrir et stimuler leurs croissances artistiques.

LA MANUFACTURE DE FILMS se concentre sur le processus de création et non le produit final. La recherche et l'expérimentation font partie intégrante de la création, et les découvertes qui en résultent servent de prologue à une pratique artistique innovatrice et durable. Notre objectif est donc d'encourager la recherche et l'expérimentation du processus créatif en offrant un lieu de création dans un temps donné, permettant ainsi aux cinéastes d'explorer leur art différemment et d'expérimenter d'une manière qui ne serait possible autrement.

LE PROGRAMME

LA MANUFACTURE DE FILMS procure aux artistes un environnement, des outils et des formations qui leur permettront de prendre des risques artistiques dans le développement, l'exploration et l'expérimentation de leur pratique en tant que forme d'art. En proposant aux cinéastes une démarche où le processus de création est privilégié, en leur donnant la liberté, le temps et l'opportunité d'explorer et d'inventer de nouvelles approches et de nouvelles techniques, LA MANUFACTURE DE FILMS devient un véritable incubateur de nouvelles visions cinématographiques.

Les participants au programme de LA MANUFACTURE auront l'opportunité de travailler sur leur projet tout au long de notre année fiscale (du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017) en ayant accès aux équipements, aux services et aux ateliers de Main Film. Des formations individuelles spécialisées, relatives aux projets du participant, pourront également être offertes le cas échéant.

Les propositions gagnantes démontreront que les cinéastes sont mûrs pour explorer et innover et qu'ils sont également prêts à pousser plus loin les limites de leur propre langage cinématographique. Ils devront avoir un but artistique spécifique qui ne doit pas nécessairement être un produit final mais qui pourrait aussi y mener.

Les projets les plus innovateurs seront soutenus, allant de l'exploration esthétique à l'ampleur de leur contribution culturelle. Les cinéastes de tout niveau d'expérience sont invités à faire une demande. Le programme de soutien sera accessible à un maximum de 5 artistes par année.

Les candidats doivent fournir une liste d'équipements, de services et de formations nécessaires à leur programme de travail. Un échéancier de production doit être fourni. Aucun budget n'est requis pour le dépôt du projet.

Aucun argent ne sera offert.

ADMISSIBILITÉ – Artistes

Les cinéastes ne sont pas tenus d'être membres de Main Film pour appliquer au programme de LA MANUFACTURE. Cependant les récipiendaires devront devenir membres de Main Film pour obtenir leur soutien. Ceux qui sont déjà membres de Main Film doivent avoir un statut en règle. Tout artiste peut bénéficier de ce programme deux fois au maximum.

Tous les candidats doivent être citoyens canadiens ou résidents permanents.

Les étudiants ne sont pas éligibles.

Tous les artistes du Québec et du Canada peuvent soumettre leur candidature.

ADMISSIBILITÉ – Activités

Recherche

Des activités qui contribuent au renouvellement formel en terme de style, de technique ou de méthode ou qui contribuent au caractère unique du sujet ou du contenu du projet, ou qui portent sur la spécificité du regard du cinéaste ou de sa forme d'expression.

Les activités possibles incluent ce qui suit :

- expériences avec divers outils et diverses technologies ;
- recherche et élaboration de nouveaux projets ;
- recherche et élaboration d'idées et de concepts ;
- expérimentations avec différents médiums (numériques / films*).

* La pellicule pourra être fournie, mais les participants devront couvrir les frais de développement en laboratoire.

Production

Cette catégorie soutient les projets dont la phase de recherche / développement créatif est complétée.

(La corrélation entre le matériel d'appui et le développement créatif doit être démontré.)

DESCRIPTION DU PROJET / TRAITEMENT**

Prière de fournir une description claire des éléments suivants :

- l'objectif du projet
- la démarche artistique / créative face au projet
- la relation entre ce projet et la pratique artistique du cinéaste (par exemple continuité, nouvelle direction, nouvelles compétences techniques, etc.)
- l'impact prévu sur votre développement professionnel en tant qu'artiste et cinéaste
- un échéancier détaillé
- les équipements, matériaux et formations requis

Vous pouvez nous envoyer votre dossier par courrier (ne pas agraffer/relier la demande) ou courriel – se référer au formulaire d'inscription pour les détails

****MAXIMUM 6 PAGES (papier blanc 8.5 x 11, 11 points et +) / Seules les 6 premières pages seront transmises au jury.**

MATÉRIEL D'APPUI – MAXIMUM 2 PIÈCES (liens internet / clé USB)

Prière de fournir les informations suivantes :

- titre
- rôle du demandeur
- type de production
- format
- durée de l'œuvre
- date de complétion
- brève description du matériel d'appui soumis
- une explication concernant le choix du matériel d'appui, ce qu'il démontre, et son lien avec le projet proposé dans votre demande
- instructions spéciales (si nécessaire)

LE JURY

Le jury, au nombre de trois personnes, est composé de travailleurs culturels ou d'artistes chevronnés et émergents ayant une pratique filmique exploitant divers genres. Alors que tous les membres du jury n'ont pas à être membres de Main Film, au moins un siège est réservé à un membre du centre qui n'est ni employé, ni membre du conseil d'administration.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets sont évalués selon les critères suivants :

- mérite artistique
- la part de développement professionnel pour l'artiste
- la capacité de mener à bien les objectifs du projet
- réalisme de l'échéancier de production

Aucun résultat ne sera transmis par téléphone. Toutes les décisions du jury sont finales.